

## Ligne aérienne Casablanca-Zagora

# Un coup de pouce au développement de l'activité économique



Aziz Rabbah, ministre du Transport, et Driss Benhima, PDG de la RAM, lors de l'inauguration de la ligne aérienne Casablanca-Zagora.

La Royal Air Maroc a signé de nombreuses conventions qui consistent à mettre en place des lignes aériennes assurées par la compagnie aérienne à des fréquences régulières et à des tarifs fixes et plutôt réduits, en contrepartie de subventions versées par les régions concernées ainsi que par le gouvernement.

Parmi les conventions figure celle qui a été signée récemment avec les ministères du Transport, de l'Intérieur et des Finances et la région de Souss-Massa-Draâ, et qui a donné lieu à une nouvelle ligne aérienne reliant la capitale économique Casablanca et la ville de Zagora. Dans ce cadre, une délégation officielle, conduite par Aziz Rabbah, ministre de l'Équipement, du transport et de la logistique, a procédé, à l'aéroport Mohammed V Casablanca, à l'inauguration du premier vol de cette nouvelle route aérienne, lundi dernier. «Le développement du transport aérien dans les différentes régions du Maroc est capital dans le processus en cours actuellement pour la mise en place d'une régionalisation avancée. La convention que nous avons signée avec la RAM et la région Souss-Massa-Draâ vise principalement à améliorer le transport aérien domestique qui connaît des problèmes, et particulièrement au niveau de cette région», indique M. Rabbah. Et de poursuivre : «La ville de Zagora a beaucoup de potentialités agricoles, touristiques, culturelles... mais elle a besoin d'outils et de connectivités pour l'aider à se développer, et c'est justement l'objectif de la convention». En effet, la province de Zagora recèle des potentialités non négligeables dans le

domaine de l'agriculture, des mines, de la construction, du tourisme... mais à cause de l'éloignement et de l'enclavement de cette province, tous ces secteurs sont loin de jouer le rôle qui leur incombe en matière de développement économique et social de la région. Cette nouvelle connectivité entre la capitale économique et cette province devrait faciliter les choses. «Grâce à cette nouvelle ligne aérienne, les passagers peuvent en moins d'une heure et demie de vol se rendre à Zagora.

Ceci dontera certainement un coup de pouce à l'activité économique et touristique de la région», affirme Driss Benhima, président-directeur général de la RAM. Rappelons que la convention signée permettra de renforcer l'offre sur Ouarzazate en portant le nombre de fréquences sur cette ville depuis la capitale économique à 7 vols par semaine, soit un vol chaque jour. En outre, les vols Casablanca-Zagora seront assurés par des avions de type ATR-72 dernière génération, à raison de deux fréquences par semaine (lundi et jeudi). La prochaine ligne aérienne va relier Casablanca à la ville d'Errachidia, et ce à partir du 25 juin courant, à raison de 3 vols par semaine et au prix fixe de 1.200 DH. ■

DNES Hajjar El Haiti

## Questions à Aziz Rabbah «Cela va permettre de démocratiser le transport aérien domestique»



Parlez-nous de l'importance de la convention signée avec la RAM et la région de Souss-Massa-Draâ ?

Nous avons travaillé pendant plus de deux années pour tracer le meilleur schéma et c'est celui que nous avons adapté. Nous avons opté pour un partenariat où le gouvernement met de l'argent, les régions mettent également de l'argent, et la RAM fournit un peu d'effort pour qu'on puisse enfin avoir une tarification à la portée du citoyen, quel que soit son niveau social, mais aussi avec plus de fréquence. Cela va permettre de démocratiser le transport aérien domestique et d'avoir plus de connectivité entre la région de Souss-Massa-Draâ et le centre économique, principalement avec la ville de Casablanca. Grâce à cette connectivité, je crois que nous aurons plus de touristes, plus d'investissement et plus d'intérêt qui va être accordé à ces provinces.

Quelles sont les autres conventions que vous avez signées avec la RAM ?

Le gouvernement a pris la décision de permettre au citoyen d'accéder aux services publics de manière générale, que ce soit en matière d'éducation, de santé, d'eau et d'électricité ou encore de transport. Nous sommes en train de mener des réformes très profondes comme celle de la compensation. Ces réformes visent le citoyen qui a besoin de services publics, surtout dans les régions qui sont enclavées. En ce qui concerne le transport, nous avons ciblé les régions qui n'ont pas d'autres moyens de transport plus fluide, comme le transport ferroviaire et autoroutier, et là je fais référence aux provinces du Sud (Souss-Massa-Draâ) et très bientôt Errachidia. L'objectif est toujours de développer l'offre du transport aérien domestique

et d'avoir la possibilité de voyager de façon aisée vers d'autres destinations. Pour ce projet, nous avons mobilisé des dizaines de millions de dirhams, les régions participent à peu près avec 3/7<sup>e</sup> et le ministère se charge des 4/7<sup>e</sup> restants. La RAM fait, quant à elle, un effort en termes de tarification et de fréquence. Il ne faut pas non plus oublier que la compagnie investit dans le type d'avion qui est le mieux adapté aux vols domestiques, mais aussi au niveau international. Il faudra juste que le citoyen accède à ces services.

Dans un autre registre, que prévoit votre département pour le secteur maritime et portuaire ?

Nous nous sommes engagés à ressusciter le transport maritime. Les infrastructures portuaires bénéficient d'un investissement colossal, plusieurs dizaines de milliards de dirhams, ce qui permettra à notre pays d'avoir plus de ports maritimes, tant sur la façade méditerranéenne qu'atlantique, mais aussi de capter une partie du trafic commercial mondial. Nous avons lancé une étude stratégique qui va nous guider dans le choix que nous allons adopter pour développer ce secteur. Aujourd'hui, il y a une prise conscience au niveau du ministère et également au niveau de pas mal de banques et d'institutions. Je suis donc très optimiste et considère que nous pourrions développer un service de transport et de logistique maritimes qui va permettre de bénéficier de cet investissement portuaire, de sécuriser une partie du transport national et d'avoir plus de connectivités avec d'autres marchés, plus particulièrement le marché des pays arabes et le marché africain. Nous sommes en train d'apporter les dernières touches à l'élaboration de cette stratégie qui va être présentée incessamment.